



GEMENG  
HABSCHT

# AVIS

## Règlement Communal d'urgence de circulation temporaire

### Interdiction de circulation sur le trottoir – rue de Clairefontaine à Eischen

En raison des travaux de construction d'un pont d'accès sur l'Eisch vers le futur centre intégré pour personnes âgées (CIPA) à Eischen, le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance du 16 juin 2020, a arrêté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1<sup>er</sup> : A partir du 17 juin 2020 (8h00) jusque au plus tard le 31 décembre 2020, il est interdit de circuler sur le trottoir en face des maisons no. 92 et 94, le long du terrain de football, sur un tronçon approximatif de 50 mètres ;
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 16 juin 2020.  
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser



Pr. le bourgmestre empêché,  
L'Échevin

Carlo Moes

Administration  
Communale

Place Denn  
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

[www.habscht.lu](http://www.habscht.lu)